

gent aux usines, aux ouvriers, et à leurs familles, mais nous l'avons envoyé en pays étranger pour faire prospérer une nation rivale. En outre, en présence d'un taux de change défavorable, se montant presque à 12 p. 100, nous avons payé cette prime sur des millions de piastres de marchandises que nous avons achetées aux Etats-Unis pour le simple privilège d'acheter là-bas.

Nous avons, chez nous, des millions placés dans les houillères et les aciéries et, lorsque le budget sera déposé, j'espère, monsieur l'Orateur, avoir l'occasion de convaincre cette Chambre de la nécessité de protéger ces industries. Le très honorable chef du ministère a jeté son gant dans l'arène comme protectionniste, et les membres de la droite se rangent derrière lui.

Je me demande si mon honorable ami de Témiskaming (M. McDonald), représentant ouvrier, je crois, est en faveur de l'entrée en franchise de la houille américaine. J'aurais dû aborder cette question un peu plus tôt, lorsqu'il était à son siège, parce que je suis sûr qu'il se proclamerait aussi bon protectionniste que sir Wilfrid Laurier et l'ancien leader de l'opposition.

Depuis le commencement de ce débat, on a parlé d'un peu de tout. Depuis deux ou trois jours, il a été fort question de la marine marchande canadienne. Chaque fois que mon honorable ami de Red-Deer (M. Clark) a pris la parole il a émis de nouvelles théories qu'il prétend libre-échangistes. Je lui demanderai où il pourrait avoir un commerce plus libre que sous le régime de la nationalisation des vaisseaux. Sans la marine marchande de l'Etat, la moitié de nos entreprises commerciales seraient ruinées. Rappelez-vous bien, avant la guerre, nous exportons de la houille du port de Sydney à Montréal, à 49 et 50 cents la tonne. Notre marine marchande a été réquisitionnée pour les fins de la guerre et, aujourd'hui, nous ne pouvons expédier une seule tonne de houille du port de Sydney à Saint-Jean de Terre-Neuve, à moins de \$4.25 la tonne, bien que, au même tarif, on puisse exporter la même quantité de houille de Newport-News à Marseille.

Le pire ennemi du commerce canadien ne saurait lui causer plus de tort qu'avec cette doctrine de la réciprocité et en votant, ce soir, en faveur de la motion de mon honorable ami de Queen-et-Shelburne (M. Fielding).

M. JOHNSTON: Monsieur l'Orateur, je désire d'abord remercier mon honorable collègue de Queen-et-Shelburne d'avoir présenté cette affaire à la Chambre. Les Canadiens ont commis une grave erreur en

[M. Butts.]

rejetant la convention de réciprocité, en 1911. Je désire également féliciter l'honorable député pour la manière dont il a expliqué sa résolution, parce que, j'en suis sûr, la majorité des honorables membres l'auraient excusé s'il s'était arrêté aux considérations politiques et aux raisons pour lesquelles cette mesure a été condamnée en 1911. Dans ma province de la Saskatchewan, la seule question en jeu, à cette élection, a été celle de la réciprocité et les électeurs de cette province ont élu 90 p. 100 de leurs représentants au Parlement. Voilà une preuve qu'ils étaient en faveur de plus grandes relations commerciales avec les Etats-Unis.

Quiconque a étudié les sujets économiques conviendra que le sort du pays dépend d'une production plus intense. Et, si nous produisons plus, il s'ensuit que nous devons avoir des marchés plus considérables. Où trouverons-nous ces marchés? Notre commerce avec l'Angleterre baisse rapidement. En 1917, nos exportations en Grande-Bretagne ont été de 800 millions; en 1920, elles ont été de moins de 400 millions, soit une différence de 100 p. 100. Dans la même période, nos exportations en France sont descendues de 100 millions à 25 millions. L'ancien ministère a compris que nous avions besoin de plus grands marchés, et, ils ont fait des avances à divers pays, entre autres la Grèce et la Roumanie. Qu'est-il advenu de notre commerce dans ces deux pays? Si je suis bien renseigné, l'intérêt sur ces avances n'a pas été payé.

Pourquoi le gouvernement de ce temps-là —et c'est le point sur lequel je désire appuyer, monsieur l'Orateur—quand il se fut rendu compte qu'il nous fallait des marchés plus étendus, ne s'est-il pas adressé à la grande république voisine? Assurément, c'est là un meilleur marché pour nos produits que l'Europe centrale. A ce propos, je rappellerai qu'en 1920 quelque 60 millions de boisseaux de la récolte de blé des provinces du Nord-Ouest ont passé la frontière et que 30 millions de boisseaux de ce blé, d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, doivent être consommés aux Etats-Unis. Chacun sait qu'au cours de la mise sur le marché de notre grain l'année dernière l'argent était devenu d'obtention difficile en ce pays. Je désirerais poser cette question au Gouvernement: Croit-il qu'en mettant sur le marché ces 30 millions de boisseaux de blé, l'argent provenant de ces ventes s'est trouvé être une considération embarrassante pour les banques de ce pays l'automne dernier? Je ne le crois pas.

Je crois que les Etats-Unis offrent au Canada le marché le plus naturel et le